

propre dans son habillement, et il y avait dans tous ses mouvemens une grâce et une dignité qui ne sauraient se décrire.

Le lendemain de l'arrivée du bateau à Makinac, Mackaouitta y arriva avec ses gens. Il attira aussitôt l'attention des passagers, et une dame d'une humeur gaie tira un anneau de son doigt, et le mit au doigt de l'Indien. Mackaouitta ne savait que penser de cette action, jusqu'à ce qu'un monsieur d'entre les passagers lui eut dit que l'anneau était un gage d'affection. Alors, prenant une attitude gracieuse, il adressa à la dame le discours suivant :

“Vous m'avez fait le plus beau des dons, cet anneau, emblème de l'amour, de l'amour qui dure aussi longtems que le grand Esprit. Mon cœur est touché, il est à vous pour jamais.

“Je conserverai cet anneau tant que je vivrai ; je le porterai avec moi au-delà des grandes eaux, dans la terre des bons esprits.

“Je suis heureux de me trouver avec vous sur ce merveilleux canot, mû par le grand Esprit, et conduit par le gros poisson du grand abîme. Je désire être avec vous jusqu'à ce que je m'en aille où mes ancêtres s'en sont allés.

“Reprenez l'anneau, et donnez-moi ce que je prise davantage, vous-même.”

EXTRAIT DU JOURNAL D'UN COLLECTEUR DE SOUSCRIPTIONS.

L'an 50 de mon Collectorat.
“VOUS REVIENDREZ.”

“Lecteur bienveillant du contenu de ce volume, sache que pendant l'espace de 50 ans, j'ai été Collecteur d'argent dû aux Editeurs et Propriétaires de diverses Gazettes, dans ces États-Unis, et que durant tout le temps de mon Collectorat, j'ai tenu un compte exact du nombre de fois que j'ai été prié, même *obligé*, par différens particuliers, de *revenir*, avec les frais qui en ont résulté, savoir :

Pendant les 50 ans.....	6,000 fois.
Frais du revenir.....	2,000 piastres.
Morts ou Insolubles avant que j'ai pu “revenir”...	1,500 souscripts.
Montant de la perte des Editeurs et propriétaires	9,500 piastres.

(Signé) T. H.

MAXIMES.—Une des idées qui peuvent consoler le pauvre dans ses privations, c'est que plus on est riche, plus on a de besoins. Il était bien sage, et sans doute bien heureux, celui qui, après avoir vu les beaux

appartemens d'un riche et les meubles précieux dont ils étaient décorés, s'écria : “Que de choses dont je puis me passer !”

Il faut honorer les gens de lettres, si l'on veut en avoir d'estimables.

Rédacteur du “Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada,” WILLIAM EVANS, Ecr., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées, *affranchies*.

Des séries complètes du Journal d'Agriculture, en Anglais et en Français, à vendre au Bureau du Secrétaire, à des prix raisonnables.

Aussi, des exemplaires, demi-reliés, du Traité d'Agriculture d'Evans, avec le volume supplémentaire, dans les deux langues.

MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

LE Soussigné, connu depuis longtems comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnemens importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service ; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

JOSEPH PARADIS,

Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie du Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU

L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉ.

LE Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George INGAR, rue St. Paul ; à Québec, chez M. T. ATKINS, *Weighing-House*, quai d'Orléans ; Village de St. Lin, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST-ONGE.

Montréal, Juin, 1850.